

# Communiqué

Le 23 octobre 1995

N° 195

## 27<sup>e</sup> RÉUNION DES MINISTRES DU COMMERCE DE LA QUADRILATÉRALE 20-21 OCTOBRE 1995

### DÉCLARATION DU PRÉSIDENT

Le vice-président de la Commission européenne, sir Leon Brittan, a émis, le 21 octobre 1995, la déclaration suivante à titre de président de la 27<sup>e</sup> Réunion des ministres du Commerce de la Quadrilatérale tenue à Yorkshire, au Royaume-Uni. Participaient aussi à la Réunion le ministre du Commerce international du Canada, M. Roy MacLaren, le représentant au Commerce des États-Unis, M. Mickey Kantor, et le vice-premier ministre et ministre du Commerce du Japon, M. Ryutaro Hashimoto.

### DÉCLARATION DE SIR LEON BRITTAN

Cette 27<sup>e</sup> Réunion ministérielle de la Quadrilatérale nous a permis de tenir deux journées d'entretiens informels détaillés et utiles sur tous les dossiers courants qui nous préoccupent.

Nous nous réjouissons des mesures positives prises par l'OMC [Organisation mondiale du commerce]. Nous entendons appuyer sans réserve l'OMC dans son rôle de leader de notre système commercial ouvert, et nous contribuerons pleinement à son bon fonctionnement en tant qu'institution.

Nous entendons oeuvrer à élargir le plus rapidement possible la composition de l'OMC sur la base du respect des règles de l'OMC et de l'octroi d'un accès significatif aux marchés.

D'ici la Réunion ministérielle de Singapour, nous devons renforcer le processus multilatéral et lui donner une nouvelle impulsion. Nous avons reconnu la nécessité de démontrer plus largement les avantages du processus multilatéral de libéralisation et d'élargir notre soutien actif de ce processus.



Nous avons décidé d'intensifier nos efforts de coopération afin de régler les points laissés en suspens pendant l'Uruguay Round. À la Réunion ministérielle de Singapour, nous espérons que, en plus de faire le point sur la mise en oeuvre des accords de l'Uruguay Round et d'examiner les résultats du travail effectué depuis Marrakech, l'OMC élargira aussi son programme de travail de manière à y inclure de nouvelles questions.

Pour ce qui concerne les télécommunications de base, domaine où les négociations sont les plus urgentes, nous avons accepté de collaborer sur un certain nombre de fronts afin d'obtenir des progrès substantiels d'ici l'échéance d'avril. Nous avons aussi discuté de la nécessité d'accorder une attention particulière au transport maritime.

Prenant en compte le travail déjà réalisé en matière de commerce et d'environnement, nous avons recherché des moyens d'intégrer d'autres questions (commerce et investissement, commerce et concurrence, commerce et normes de travail) à l'ordre du jour de l'OMC.

Enfin, en ce qui concerne les initiatives commerciales régionales, nous avons reconnu qu'une plus grande transparence est souhaitable et qu'il serait utile de faire accepter, à l'OMC, l'établissement d'un comité unique qui lui permettrait de consacrer plus d'attention aux travaux effectués dans le cadre de l'examen en cours tout en nous aidant à garantir que nos efforts commerciaux régionaux contribuent au renforcement du système commercial multilatéral.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international  
(613) 995-1874